



Fermes Pédagogiques 72

La Maison des Paysans

31 rue d'Arcole 72000 LE MANS

Tél : 02.43.14.23.07 Fax : 02.43.87.96.40

E mail : contact@fermes-pedagogiques.org

Site : www.fermes-pedagogiques.org

Fermes Pédagogiques 72 Projet associatif

Contexte

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a pris une place importante dans les programmes scolaires des différents niveaux, tant au primaire qu'au secondaire. Elle permet de couvrir différentes matières d'enseignement.

L'activité d'accueil pédagogique sur les fermes permet de faire découvrir à la fois le métier d'agriculteur et d'éduquer le public scolaire ou adulte à l'environnement.

Idées fondatrices et constat

Agriculture durable

L'agriculture durable s'appuie sur plusieurs piliers : économique, environnemental et social. Les adhérents de l'association s'inscrivent dans ce type de démarche et d'évolution de leurs exploitations.

Pédagogie participative

Le principe de base de l'action des adhérents de l'association s'appuie sur la participation du public accueilli sur les fermes pédagogiques.

Les mots clés sont :

- Découvrir la ferme et son environnement économique et écologique
- Sentir, voir, écouter, toucher
- Devenir acteur de l'environnement

Les activités pédagogiques conduites sur le temps scolaire seront faites en relation et en conformité avec les programmes officiels de l'éducation nationale.

Statut agricole

Les adhérents de l'association ont le statut professionnel d'exploitant agricole et sont affiliés à la MSA à titre principal.

Ils disposent d'une assurance professionnelle.

L'accueil et l'animation sont réalisés par l'agriculteur.

Conditions d'accueil

- L'agriculteur s'engage à accueillir le groupe dès son arrivée sur le site jusqu'à son départ.
- L'accès et le stationnement d'un car doivent être possibles dans les environs proches de l'exploitation.
- L'exploitation doit disposer d'un abri pour accueillir les enfants en cas de pluie. Cet abri pourra être un hangar ou tout autre local maintenu en état de propreté.

- Dans le cas où l'agriculteur dispose d'une salle d'accueil, celle-ci doit être conforme aux règlements d'hygiène et de sécurité relatifs aux établissements recevant du public.
- L'exploitant doit disposer de sanitaires pour l'accueil des enfants :
 - 3 toilettes dont au moins un avec équipement et accès handicapés
 - 1 lavabo minimum, accessible handicapés
- Les abords de la ferme devront être propres et accueillants.
- Un espace herbagé propre est conseillé.
- L'exploitant pourra fournir sur demande un plan d'accès.

Engagements des agriculteurs accueillants

- Suivre les formations régulières liées à l'activité pédagogique, mises en place par l'association Fermes Pédagogiques 72.
- Accepter une préparation préalable avec l'enseignant ou l'animateur (réponse à la demande) par téléphone, fax, courrier, mél ou rencontre.
- Animer l'activité pédagogique en complémentarité avec l'enseignant ou l'animateur qui reste le responsable pédagogique du groupe.
- Rendre les enfants acteurs des activités pédagogiques dans la mesure du possible.
- Ne pas faire de publicité pour des structures extérieures aux fermes pédagogiques 72 (distribution de tracts, crayons, ballons, casquettes, etc...) lors des sorties pédagogiques, ni profiter des sorties pour faire de la vente de produits aux enfants.
- Respecter les tarifs définis chaque année par l'association Fermes Pédagogiques 72.
- Informer le groupe et les encadrants des zones à risque et des lieux susceptibles de favoriser les allergies.

Objectifs

Proposer aux visiteurs, enfants, scolaires ou adultes, une découverte et un contact avec la ferme, les animaux, les cultures et l'environnement.

Permettre aux visiteurs de prendre conscience du rôle premier de l'agriculture qui est de produire des aliments pour nourrir les Hommes.

Actions

Accueillir

Accueillir le public, tant enfants qu'adultes sur les fermes et leur permettre d'être acteur dans leur découverte de la ferme, à travers le contact avec les animaux, la découverte des végétaux et des cultures, le lien avec l'environnement et l'inscription de l'exploitation agricole dans son milieu (écologiquement, socialement, économiquement parlant).

Faire découvrir le métier d'agriculteur ou d'éleveur, sa réalité quotidienne, ses finalités.

Eduquer et sensibiliser

Eduquer les visiteurs sur le développement durable (piliers environnement, économie, social) et l'environnement (déchets, énergies, gestion de l'eau / assainissement, effet de serre...).

Faire le lien entre la ferme et son inscription dans une démarche d'agriculture durable et la notion de développement durable.

Aborder ces notions et les illustrer à travers des exemples concrets sur les fermes. Ex : pratique du compostage suivi de l'épandage pour illustrer la réduction des déchets. Ex : récupération de l'eau de pluie, toilettes sèches, assainissement par filtres plantés de végétaux pour illustrer la thématique sur la gestion de l'eau et les enjeux nationaux, mondiaux.

Mettre en avant la globalité des choses et les liens qui existent entre tous les thèmes et la transversalité entre les piliers du développement durable.

Transmettre

Faire passer des notions clés auprès des visiteurs et leur donner des pistes, des exemples simples et concrets pour leur permettre d'agir à leur niveau.

Exporter les pratiques de pédagogie participative dans les écoles, pour les scolaires, à travers l'appropriation de techniques par les enseignants et les élèves. Ex : création de jardins pédagogiques à l'école.